

Écoles

Noms :	École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci Ecole de Management Léonard de Vinci
Sigles :	ESILV & EMLV
Type :	Privées
Académie :	Versailles
Sites des écoles :	Paris La Défense

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences du Management & Sciences et Ingénierie
Écoles :	École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci Ecole de Management Léonard de Vinci
Spécialité :	Technologie et management (BTM)
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{re} et 2 ^e année et sous statut d'étudiant ou d'apprenti en 3 ^e année
Site de la formation :	Courbevoie (Paris La Défense)

Vu l'analyse du dossier par les experts Jean-Jacques GAY (CEFDG), Astrid MULLENBACH (CEFDG), Fabrice LOSSON (CTI), Jacques SCHWARTZENTRUBER (CTI);

Vu l'audition des écoles le 9 novembre 2021 ;

Vu les conclusions des délibérations de la Commission mixte CEFDG-CTI du 9 novembre 2021 ;

La Commission mixte CEFDG-CTI donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Technologie et Management suivant de l'école :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Technologie et Management	Formation initiale sous statut étudiant en 1 ^{re} et 2 ^e année et sous statut d'étudiant ou d'apprenti en 3 ^e année	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Sur la base de l'éligibilité conférée par l'obtention du grade licence, poursuivre le développement de la politique sociale des écoles, par ailleurs déjà bien engagée ;
- Sur la base des nombreux partenariats internationaux des deux écoles, diversifier les opportunités de séjour à l'international des étudiants du Bachelor BTM afin de ne pas les limiter uniquement à des établissements orientés management ;
- Introduire progressivement dans la maquette une plus forte sensibilisation au rôle du numérique dans les enjeux environnementaux et ce en lien avec les compétences attendues sur le sujet.
- Procéder au dépôt de la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré et approuvé en Commission mixte CEFDG-CTI du 9 novembre 2021.

Les Présidentes

M. DE GOLLETTY :



Mathilde GOLLETTY, CEFDG



Elisabeth CRÉPON, CTI